



DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU
Volet pédagogique

Gouvernance, Risques et Conformité
(GRC)

Création

UFR de rattachement : Ecole de Droit

Etablissements partenaires :

Responsables du diplôme : M. Dominique Andrieux, M. Anthony
Maymont

Validation à compter du : *(à ne pas renseigner)*

Validation accordée jusqu'en : *(à ne pas renseigner)*

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

La « GRC » est une discipline visant à synchroniser différents processus internes, afin de maîtriser les risques et réaliser une cohérence des démarches de l'entreprise à cet égard.

En effet, et afin de garantir la pérennité des entreprises et de garantir la valeur ajoutée des activités, les entreprises doivent maîtriser la gouvernance, la gestion des risques d'entreprise et la conformité aux lois et règlements applicables.

Dans les organisations de grande taille, mais aussi dans les PME, un contrôle coordonné est donc nécessaire afin de gérer l'entreprise de manière optimale.

Lorsque ces domaines sont gérés de manière indépendante, on observe une duplication substantielle des tâches, mais surtout une possible perte de contrôle ou risque de non-conformité.

De nouvelles dispositions légales demandent un contrôle toujours plus étroit de la compliance en interne, mais ces contraintes sont aussi facteur de progrès car elles conduisent à trouver une nouvelle dynamique de l'entreprise servant de levier au développement.

Les analystes financiers savent d'ailleurs mesurer ces progrès à travers des ratios.

L'objectif de cette formation est d'apporter aux étudiants et entreprises les outils d'ingénierie permettant d'organiser cette gestion interne.

L'objectif est également d'initier les étudiants (à ce niveau ce ne sera qu'une introduction) aux concepts et aux méthodes générales de gestion des risques qui deviendront au cours de leur carrière un impératif de gestion (fonction juridique et au-delà de l'entreprise elle-même) :

- Introduction théorique (juridique et académique) sur les environnements et les nouvelles contraintes : enjeux des entreprises
- Méthodologie générale de gestion des risques
- Application à la gouvernance des entreprises
- Application à la Cybersécurité
- Application à d'autres risques (en fonction des professionnels volontaires) : sécurité/sureté – concurrence – propriété industrielle – social – environnement
- Gestion appliquée au sein des fonctions juridiques : organisation et méthodes

Les cours traiteront des domaines suivants :

- L'environnement juridique général de la compliance : divers domaines du droit dont droit des sociétés
- L'approche éthique et les contraintes juridiques et extra juridiques en matière d'éthique
- Les méthodologies de gestion des risques et le parallèle avec l'assurance qualité : risques majeurs et cartographie des risques, mais aussi méthodes et normes ISO
- Les applications concrètes par domaine de risque
- Les méthodes et organisations des entreprises en relation avec la gestion des risques
- La gestion appliquée au sein des fonctions juridiques

II – Composante porteuse du projet

Ecole de Droit

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation (éventuellement)

Décrire leur rôle de manière synthétique.

IV – Partenaires de la formation (éventuellement)

Décrire leur rôle de manière synthétique.

IV.1 – Autres établissements de formation partenaires (joindre les conventions)

IV.2 – Autres partenaires du monde socio-économique et associatif (joindre les conventions)

V – Responsables du DU

Nom, Prénom : M. Dominique ANDRIEUX/ M. Anthony MAYMONT

Statut (MCU, PU, PU-PH,...) : IE , Avocat-associé Cabinet Labonne et associés / MCU

Coordonnées (courriel, téléphone, adresse postale) : Services des relations extérieures de l'École de Droit –
Bureau des DU- 04 73 17 76 12- du .droit@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

"Commission en charge du suivi du diplôme, le conseil de perfectionnement se réunit au minimum une fois par an. Il peut comprendre des représentants des enseignants-chercheurs, enseignants, personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé, étudiants et monde socioprofessionnel."

Pour les DU à l'UCA, le conseil de perfectionnement devra comprendre au moins un représentant des catégories suivantes : enseignant, étudiant, monde socioprofessionnel (en rapport avec la formation).

Préciser : Nom, Prénom, Qualité.

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

Le Doyen de l'École de Droit ou son représentant,
Le Directeur des études de l'École de Droit ou son représentant
Les responsables pédagogiques du DU
Deux membres de l'équipe pédagogique
La secrétaire de scolarité du DU
La responsable de la scolarité
Un représentant des étudiants

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande :

Première année universitaire concernée par la demande : 2017-2018

Niveau de la formation (1^{er} cycle, 2^{ème} cycle, 3^{ème} cycle) : 2^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation (détail par régime d'inscription FI/RE/FC si nécessaire) :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	X	L3 ou M1 dans le domaine Droit Economie Gestion
RE	X	Validation des acquis possible
FC	X	Validation des acquis possible

Durée de la formation (*en années universitaires et en heures*) : une année universitaire, 40 heures

Calendrier de la formation (*début, fin, périodes d'examen*) : janvier à juin

Lieu de la formation (*préciser les adresses postales si lieux autres que les composantes de l'UCA*) :

Ecole de Droit, site Mitterrand

Ouverture en formation initiale (FI/RE) (*oui, non*) : oui

Ouverture en formation continue (FC) (*oui, non*) : oui

Tarif unique pour tous les régimes d'inscription (*oui, non*) : oui

Nombre minimal d'inscrits (FI-RE/FC) pour ouverture de la formation (*à relier au calcul du tarif d'inscription*) : 15

Capacité d'accueil maximale : 30

Période d'inscription / de candidature : candidature printemps/été voire automne N pour l'année universitaire N/N+1

Contact Scolarité (*nom, prénom, téléphone, courriel*) :

Scolarité des DU – Services des relations extérieures de l'Ecole de Droit – 04 73 17 76 12- du.droit@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Préciser périodes et lieux d'enseignement, éventuelles différences d'organisation entre formation initiale et continue, ...

Les enseignements du DU se déroulent de janvier à juin, à l'Ecole de Droit. Ils sont regroupés les vendredis et samedis (hors congés universitaires et périodes d'examen des diplômes nationaux).

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Préciser la structure en unités d'enseignement (UE), éventuellement en matières à l'intérieur des UE, le nombre d'heures d'enseignement à l'intérieur de chaque UE, les modalités de contrôle des connaissances, etc...

Document de travail

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Contexte juridique de Soft law and hard law - Introduction et contexte - Droit de l'environnement : contraintes, opportunités et éthique : des réglementations française, européenne et internationale contraignantes à des opportunités pour l'avenir. L'environnement devient éthique. - L'approche éthique et les contraintes juridiques et extra juridiques en matière d'éthique.	10h	10h								
UE 2 : Les méthodologies de gestion des risques - Normes ISO et approche générale des risques - Cartographie des Risques Majeurs : Méthodologie et organisation - Gestion des crises – intelligence économique et juridique - Rapport extra financier	10h	10h								
UE 3 : La gestion des risques majeurs par domaine de la pratique - Gestion du cyber risque - Gestion du risque concurrence - Gestion du risque propriété intellectuelle - Gestion des risques et systèmes qualité - Gestion du risque financier - Gestion du risque en droit social - Gestion du risque de sûreté et de sécurité	16h	16h								

Rédaction et soutenance d'un mémoire

UE 4 : Synthèse et stratégie des entreprises- Gouvernance, devoir de vigilance et organisation	4h	4h								
- Organisation et stratégie des entreprises face aux contraintes normatives et aux pressions du marché	2h	2h								
- Missions et organisation des services juridiques en matière de compliance	2h	2h								
Total	40h	40h								

Document de travail

III – Règles de délivrance du diplôme

Règles générales : le diplôme s'obtient grâce à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire devant un jury d'au moins trois membres. Le DU est obtenu dès lors que la note donnée par le jury est égale ou supérieure à 10/20. La mention Assez Bien s'obtient pour une note à partir de 12, la mention Bien à partir de 14 et la mention Très Bien à partir de 16.

Compensation entre les UE (*oui/non*) : sans objet

En cas d'échec à la première session, une seconde session est-elle prévue ? (*oui/non*) : oui

Si stage, précisions sur leur validation : sans objet

Les étudiants bénéficiaires du tarif "deuxième inscription" sont soumis aux obligations d'assiduité en vigueur dans la formation faisant l'objet de leur inscription initiale. Dans le cas de non respect de ces obligations d'assiduité, le DU ne pourra pas leur être délivré".

IV – Compétences acquises pendant la formation

Présenter les compétences acquises au terme du DU dans le tableau ci-dessous : utiliser les numéros d'UE de la maquette en indiquant par un X, pour chaque compétence, la ou les UE concernées.

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6
Maîtrise de l'environnement juridique	X		X			
Maîtrise de la méthodologie		X				
Capacité à élaborer une vision stratégique		X		X		

V – Equipe pédagogique

Donner la liste des enseignants en précisant : nom, prénom, établissement de rattachement ou entreprise, statut (PU-PH, MCU-PH, PR, Ingénieur, MCU, PRAG, vacataire, chargé de recherche...), qualité pour les extérieurs (profession, ...), n°UE concernée, matière concernée (si plusieurs enseignants dans l'UE), volume horaire dispensé en CM, TD et TP en face de chaque matière.

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM)
ANDRIEUX Dominique	Cabinet Labonne	IE	Avocat associé	1	Introduction et contexte	3h
				4	Missions et organisation des services juridiques en matière de compliance	2h
BENSA Thierry	Groupe Limagrain	IE	Responsable Sécurité et Sûreté	2	Gestion des crises - intelligence économique et juridique	3h
				3	Gestion des risques de sûreté et de sécurité	2h
CARRIER Patrick	Groupe Limagrain	IE	Responsable Risque IT	3	Gestion du Cyber risque	2h
CHILES Pierre	Groupe Limagrain	IE	Juriste	3	Gestion du risque propriété intellectuelle	2h
COCOZZA Alexandre	Groupe Limagrain	IE	Responsable RES – Expert en rapport extra financier RSE	2	Rapport extra financier	2h
FRANCOIS Gwennaël	UCA	MCU	Enseignant en droit privé	3	Gestion du risque social	2h
GEREMY Laure	Groupe Limagrain	IE	Responsable droit des sociétés	4	Organisation et stratégie des entreprises face aux contraintes normatives et aux pressions du marché	2h
GORCE Nathalie	Groupe	IE	Responsable	1	L'approche éthique et les	3 h

	Limagrain		du département RSE		contraintes juridiques et extra juridiques en matière d'éthique.	
JOLLY François	Michelin	IE	Direction Groupe de la Qualité, de l'Audit et de la Maîtrise des Risques	3	Gestion des risques et systèmes qualité	2h
MAUCOURANT Marie-Line	Groupe Limagrain	IE	Responsable du département veille juridique et réglementations environnementales	1	Droit de l'environnement : contraintes, opportunités et éthique : des réglementations française, européenne et internationale contraignantes à des opportunités pour l'avenir. L'environnement devient éthique.	3h
MAYMONT Anthony	UCA	MCF	Enseignant en droit privé	3	Gestion du risque financier	2h
PLANE Laurence	Ernst and Young	IE	Manager conseil en gestion des risques, Département risk management	2	Normes ISO et approche générale des risques Cartographie des Risques Majeurs : Méthodologie et organisation	2h 3h

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 4 h

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 36h

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

Sont membres du jury : les responsables de formation, le directeur des études ou son représentant, deux membres de l'équipe pédagogique.

VII – Modalités d'admission

Définir les modalités d'admission en FI/RE et en FC : composition du dossier de candidature (CV, lettre de motivation, ...), entretien, etc...

Le DU est ouvert à la formation initiale et continue.

La candidature se fait via le dossier de candidature unique des DU de l'Ecole de Droit (qui comprend CV et lettre de motivation).

Entretien éventuel.

VIII – Mobilité à l'international

Préciser si des possibilités de mobilité sont offertes par la formation.

Sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU propose-t-il un module DPC ? (*oui/non*) : non

Avis du Conseil de Gestion de la composante et éventuels commentaires (*préciser la date et joindre un extrait du procès-verbal*) : 10 juillet 2017

Délibération de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (*préciser la date*) :

Approbation du Conseil d'Administration (*préciser la date*) :

Validation accordée pour une durée de 3 ans, du : au :

Signature du Vice-Président Formations, en charge de la CFVU

Signature du Président de l'Université Clermont Auvergne